RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 10094
Numéro SIREN : 449 019 470
Nom ou dénomination : ABCD INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2017 sous le numéro de dépôt 47773

20170477732016

DATE DEPOT : 04/07/2017

N° DE DEPOT : 47773

N° GESTION : 2003B10094

N° SIREN : 449019470

DENOMINATION : ABCD INVEST

ADRESSE : 16 place de la Madeleine 75008 Paris

MILLESIME : 2016

.

abcd
INVEST

Greffe du tribunal
de commeree de Paris
Comptes annuels déposés le :

0 5 JUIL. 2017

Sous le N° : 47773

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
Présenté à l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2017

Situation de l'activité
La société a généré un chiffre d'affaire de 27.5 K€ dans le cadre de la poursuite de son contrat d'asset management avec la SCI Montjoie Faron.

Informations comptables et financières
Au niveau du compte de résultat, le résultat d'exploitation s'établit à -33.2 K€. Le résultat financier est positif à 1.4 K€.
Le résultat de l'exercice se traduit par une perte nette comptable de 31 787.35 €.

A l'actif, le poste client ressort à 14.2 K€, les valeurs mobilières de placement représentent 33.5 K€ et la trésorerie disponible est de 28.6 K€ à la fin de l'exercice.

Les capitaux propres de la société ressortent au 31 décembre 2016 à 574 K€ contre 606 K€ l'année précédente tandis que les dettes à court terme sont de 9.7 K€.

Opérations financières
Capital social
Le capital social est de 161 000 € au 31 décembre 2016.
Le capital social se divise en 161 000 actions chacune d'une valeur nominale de 1 €.

Endettement bancaire
La société n'a contracté aucun endettement bancaire.

Trésorerie
La société a opéré une politique de placement d'une partie des disponibilités de la société en valeurs mobilières cotées (actions). La situation de ces placements se traduit par des plus values latentes.

Actionnariat.
Au 31 décembre 2016, la société est totalement contrôlée par des personnes physiques.

Affectation du résultat et Dividendes
Le compte de résultat fait apparaître une perte nette comptable de 31 787.35€.

abcd
INVEST

Il est proposé à l'assemblée d'affecter cette perte de 31 787.35 € au compte de report à nouveau.

Le Président rappelle qu'il n'y a pas eu de dividendes versés au titre des 3 derniers exercices.

Organisation de la société
La société est domiciliée au 16 Place de la Madeleine 75008 PARIS. Au cours de l'exercice 2016, la société a été dirigée par Monsieur Didier Brethes, son Président, qui n'a pas perçu de rémunération et d'un directeur général, Monsieur Patrick Béghin. M. Patrick Béghin perçoit une rémunération mensuelle brute de 2 000 €.

Dépenses non déductibles
Il n'y a pas eu au titre de l'exercice 2016, de dépenses non déductibles ni de charges non engagées dans l'intérêt de la société.

Information sur les risques
La société exerce des activités de prestations de services et n'est pas exposée à des risques de nature technique.

En matière de risques juridiques dans le cadre de ses activités, la société limite contractuellement sa responsabilité au titre des prestations effectuées au montant des honoraires perçus.

En matière de risque financier, concernant ses activités de placement financier, la Direction apporte un soin particulier dans le choix des supports financiers correspondant au placement des liquidités disponibles pour minimiser le risque de perte qui y est attaché. N'étant pas endettée, elle n'est pas par ailleurs exposée à un risque de taux.

Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice.

Il n'y a pas eu d'évènement significatif survenu depuis la clôture de l'exercice.

Didier Brethes
Président

abcd
INVEST

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22 JUIN 2017

L'an deux mille dix sept le 22 juin à 11 heures, les actionnaires de la société ABCD Invest, société par actions simplifiée au capital de 161 000 €, se sont réunis au siège social, au 16 Place de la Madeleine 75008 PARIS, en assemblée générale, sur la convocation régulièrement faite par le Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par M Didier Brethes.
Messieurs Jean-Paul Dumortier et Patrick Beghin sont désignés comme scrutateurs.

Le Président constate que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;

- le rapport de gestion établi par le Président de la société ;

- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents devant être communiqués aux actionnaires ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation. L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- approbation des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président.
- Approbation des conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce.
- Affectation du résultat de l'exercice 2016.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion du Président et la discussion est ouverte.

Le Président répond aux questions des actionnaires.

abcd
INVEST

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'évolution de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes annuels de la société tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à Monsieur Didier BRETHES, Président, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend note qu'aucune convention relevant de l'article 227-10 du Code de Commerce n'existe au sein de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2016 dégage une perte nette comptable de 31 787.35 € décide, sur proposition de son Président, de l'affecter au compte de report à nouveau pour sa totalité.

L'assemblée générale rappelle qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

abcd
INVEST

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et les actionnaires présents.

Le Président

Les actionnaires

SAS ABCD INVEST

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan au 31 décembre 2016

en €

Actif	valeur brute	amort & dépréciation.	31/12/2016 valeur nette	31/12/2015 valeur nette
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	14 374	13 577	797	2 230
Immobilisations financières				
- Autres titres immobilisés	607 695	108 113	499 582	499 582
total actif immobilisé	**622 069**	**121 690**	**500 379**	**501 812**
Clients	14 255		14 255	69 148
Créances	7 245		7 245	147
Valeurs mobilières de placement	33 488		33 488	22 350
Disponibilités	28 643		28 643	48 673
Total actif circulant	**83 631**	**0**	**83 631**	**140 318**
Total actif	**705 700**	**121 690**	**584 010**	**642 131**

Passif	31/12/2016	31/12/2015
Capital social	161 000	161 000
Prime d'émission	288 600	288 600
Réserve légale	16 100	16 100
report à nouveau	140 346	125 164
résultat net comptable	-31 787	15 181
total capitaux propres	**574 258**	**606 046**
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Fournisseurs et cptes rattachés	840	22 249
Dettes fiscales et sociales	8 912	13 836
Autres dettes		
Total des dettes	**9 752**	**36 085**
Total Passif	**584 010**	**642 131**

SAS ABCD INVEST

Compte de Résultat

période du 1er janvier au 31 décembre 2016

en €

	2016	2015
Produits d'exploitation		
prestations de services	27 512	82 354
Total des produits d'exploitation	**27 512**	**82 354**
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	22 869	31 058
impôts et taxes	370	739
Charges de personnel	36 090	35 972
dotations aux amortissements	1 433	917
autres charges		
Total des Charges d'exploitation	**60 762**	**68 686**
Résultat d'exploitation	**-33 250**	**13 668**
Produits financiers		
Produits des participations		
Produits financiers des placements de trésorerie	1 648	1 100
Reprise dépréciation immobilisations financières	719	830
Total des produits financiers	**2 368**	**1 929**
Charges financières		
charges financières	905	
Dotation dépréciation immobilisations financières		719
Total des charges financières	**905**	**719**
Résultat Financier	**1 462**	**1 210**
Résultat Courant	**-31 787**	**14 878**
Produits exceptionnels		304
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel	**0**	**304**
Impôts sur les bénéfices		
Résultat net comptable	**-31 787**	**15 181**

Annexe comptable

Sommaire

I - Faits caractéristiques de l'exercice

II – Principes et méthodes comptables
- Rappel des principes
- Modes et méthodes appliqués aux différents postes du bilan et du compte de résultat
 - Immobilisations incorporelles
 - Immobilisations corporelles
 - Titres de participations et créances rattachées
 - Autres créances et dettes
 - Valeurs mobilières de placement et créances assimilées
 - Charges constatées d'avance

III - Commentaires sur les comptes du Bilan
- Les comptes de l'actif
 - Immobilisations incorporelles
 - Immobilisations corporelles
 - Immobilisations financières
 - Créances sur actifs circulants
 - Valeurs mobilières de placement et créances assimilées
 - Charges constatées d'avances

- Les comptes de passif
 - Capital
 - Dettes et charges à payer

IV – Notes sur le compte de résultat
- Chiffre d'affaires
- Charges
- Produits financiers et charges financières
- Produits exceptionnels et charges exceptionnelles

V – Autres informations
- rémunération des dirigeants
- impôt sur les sociétés
- filiales et participations

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016 dont le total est de 584 010€ et la perte nette comptable de 31 787.35 € sont établis conformément aux dispositions du Code de commerce, du décret du 29 novembre 1983, du PCG et des autres textes législatifs ou réglementaires.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I – Faits caractéristiques de l'exercice

La société a continué à opérer la gérance de la SCI Montjoie Faron et effectué ses activités dans le cadre du mandat de gestion signé avec cette société.

II – Principes et méthodes comptables.

I – Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

2 – Modes et méthodes appliqués aux différents postes du bilan et du compte de résultat

A – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondant à des licences de logiciels informatiques de faible valeur unitaire sont immobilisées et généralement amorties sur une durée de 12 mois.

B – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement à du matériel de bureau ou de transport et sont amorties généralement sur des durées comprises entre 3 et 5 ans.

C – Titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les créances rattachées à des participations sont comptabilisées pour leur montant en principal. Les intérêts courus sont calculés prorata temporis à la date de clôture de l'exercice.

Une provision pour dépréciation sera prise en compte lorsque la valeur d'inventaire basée pour l'essentiel sur la valeur économique des titres est inférieure à leur valeur comptable.

D – Autres créances et dettes.

Elles sont évaluées pour leur valeur comptable.

E – Valeurs mobilières de placement et créances assimilées.

Elles sont acquises pour opérer le placement de la trésorerie disponible. Les placements de ces disponibilités sont généralement faits sur des supports de type actions de sociétés cotées en bourse ou SICAV / FCP de trésorerie.

La méthode FIFO est utilisée pour déterminer la valeur brute de sortie des titres cédés pour les titres de type Sicav ou FCP.

F- Charges constatées d'avance
Elles sont comptabilisées hors taxes, suivant les principes habituels en matière de calcul de prorata à la date de clôture de l'exercice.

III - Commentaires sur les comptes du Bilan

1 – Les comptes de l'actif

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles concernent du matériel de bureau et de transport pour une valeur brute de 14 374 €. Elles sont amorties à hauteur de 13 577 € au 31 décembre 2016. La dotation de l'exercice est de 1 433 €.

- **Immobilisations financières**

Titres de participations : la société détient sur la société Holding Wilson 250 des titres de participations pour un montant total de 607 695 € en valeur brute et 499 582 € après prise en compte d'une dépréciation de 108 113 €. Cette participation représente 10.49 % du capital de la Société Holding Wilson 250.

- **Créances sur actifs circulants**

Toutes les créances de la société sont à moins d'un an.

- **Valeurs mobilières de placement et créances assimilées**

Les valeurs mobilières de placement d'un montant brut de 33 488 € sont composées d'actions de sociétés cotées. Ces actions sont en plus value latente au 31/12/2016.

- **Charges constatées d'avances**

Il n'y a pas de charges constatées d'avance au titre de l'exercice.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

CERTIFIÉ CONFORME AU MODÈLE

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Durée de l'exercice en mois : 12

Adresse de l'entreprise : 16 PLACE DE LA MADELEINE 75008 PARIS — Durée du précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 4 9 0 1 9 4 7 0 0 0 0 4 5 — Néant ☐ *

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31 12 2016 Net 3	N-1 31 12 2015 Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)	AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES — Frais d'établissement *	AB		AC			
Frais de développement *	CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
Fonds commercial (1)	AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES — Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	14 374	AU	13 577	797	2 230
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2) — Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD	607 695	BE	108 113	499 582	499 582
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BH		BI			
TOTAL (II)	BJ	622 069	BK	121 690	500 379	501 812
ACTIF CIRCULANT — STOCKS* — Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES — Clients et comptes rattachés (3)*	BX	14 255	BY		14 255	69 148
Autres créances (3)	BZ	7 245	CA		7 245	147
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS — Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	33 488	CE		33 488	22 350
Disponibilités	CF	28 643	CG		28 643	48 673
Comptes de régularisation — Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
TOTAL (III)	CJ	83 631	CK		83 631	140 318
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	705 700	IA	121 690	584 010	642 131

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes — CP — (3) Part à plus d'un an — CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations — Stocks — Créances

Dossier : ABCDIS en Euros

CERFRB

DGFiP N° 2051 2017

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :161.000.....)	DA	161 000	161 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	288 600	288 600
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	16 100	16 100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	140 346	125 164
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(31 787)	15 181
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	574 258	606 046
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	840	22 249
	Dettes fiscales et sociales	DY	8 912	13 836
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	9 752	36 085
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	584 010	642 131

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		IB	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	9 752 / 36 085
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dossier N° ABCDIN en Euros

CORTIID

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services*	FG	27 512	FH		FI	27 512		82 354
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	27 512	FK		FL	27 512		82 354
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	27 512		82 354
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	22 869		31 058
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	370		739
	Salaires et traitements*					FY	24 000		24 000
	Charges sociales (10)					FZ	12 090		11 972
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	1 433		917
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	60 762		68 686
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(33 250)		13 668
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 648		1 100
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	719		830
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	2 368		1 929
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			719
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	905		
	Total des charges financières (VI)					GU	905		719
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 462		1 210
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(31 787)		14 878

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dossier N° ABCDIN en Euros

CORFID

DGFiP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		304
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		304
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		304
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	29 880	84 587
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	61 667	69 406
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(31 787)	15 181

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	IP		
	- Crédit bail immobilier	IQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (joindre en annexe) (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	KU
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	7 629	KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	6 744	LC	LD
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LJ		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
		TOTAL III	LN	14 374	LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés		JP	607 695	JR	JS
	Prêts et autres immobilisations financières		JT		JU	JV
		TOTAL IV	LQ	607 695	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	622 069	ØH	ØJ

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste 1	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO	DO	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN	MO
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	MQ 7 629	MR 7 629
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 6 744	MU 6 744
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
		TOTAL III	IV		NG	NH 14 374	NI 14 374
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU	M7	ØW
	Autres participations		IØ		ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C 607 695	2D 607 695
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2L	2F	2G
		TOTAL IV	I3		NJ	NK 607 695	2H 607 695
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	ØL 622 069	ØM 622 069

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6 AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	7 629	QI		QJ		QK	7 629
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 514	QM	1 433	QN	0	QO	5 947
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	12 144	QV	1 433	QW	0	QX	13 577
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	12 144	ØP	1 433	ØQ	0	ØR	13 577

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement	TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles	TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. générales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et informat. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non compris (NP + NQ + NR)		NW		Total général non compris (NS + NT + NU)		NY		Total général non compris (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			I9		I8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DGFiP N° 2056 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TD		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	O6	108 113	O7		O8		O9	108 113
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	719	6Y		6Z	719	7A	
	TOTAL III	7B	108 832	TY		TZ	719	UA	108 113
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	108 832	UB		UC	719	UD	108 113
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH	719		
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C G I

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© AGIPI Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST 31/12/2016

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TITRES DE PARTICIPATION	108 113			108 113
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION				

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	14 255		14 255		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)	UO					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 424		3 424		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 821		3 821		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	21 500	VU	21 500	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financiéres divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	840	840		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 403	1 403		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 812	4 812		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 376	2 376		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	321	321		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives a des opérations de pension de titres)		8K				
Dette representative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ				
Produits constates d'avance		8L				
TOTAUX		VY	9 752	VZ 9 752		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractées auprés des associés personnes physiques		VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dossier N° ABCDIN en Euros

CORETID

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2016

I. RÉINTEGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WB
	de son conjoint			moins part déductible *		à réintégrer :	WC
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE
Autres charges et depenses somptuaires (art 39-4 du C G I)	WF			Taxe sur les voitures particulières des societés (entreprise à l'IS)	WG		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			(Part des loyers dispensée de réintegration (art 239 sexies D)	RB	)	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non cooperatifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW
Amendes et pénalités	WJ			Charges financières (art. 212 bis)*	XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7
Quote-part — Bénéfices realises par une societe de personnes ou un G I E.	WL			Resultats beneficiaires vises à l'article 209 B du CGI	L7		K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées — Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							I8
Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %							ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values nettes à court terme							WN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values soumises au régime des fusions							WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT * — Interêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C G I)	SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ
Deficits étrangers anterieurement deduit par les PME (Art 209C)	SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
						TOTAL I	WR

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS : 31 787

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées — Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV		
Plus-values nettes à long terme — imposées aux taux de 0 %							WH		
Plus-values nettes à long terme — imposées aux taux de 19 %							WP		
Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW		
Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs							XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ		
Regime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A		)				XA		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY		
Majoration d'amortissement *							XD		
Mesures d'incitation — Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	I2		Jeunes entreprises innovantes (art 44 sexies A)	L5		XF
Pôle de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	I6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art 44 terdecies)	PA		
Zone franche urbaine - TE (art 44 octies et octies A)	0V		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art 44 quaterdecies)	XC		
			Zone de revitalisation rurale (art 44 quindecies)				PC		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	)	XG	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2	
						TOTAL II		NH	31 787

III. RÉSULTAT FISCAL

Resultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI		
	déficit (II moins I)		XJ	31 787
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			NL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO	31 787

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST 31/12/2016

Détail des réintégrations diverses		
Détail des déductions diverses		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

10 DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	66 400
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	66 400
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	31 787
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	98 187

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnites pour conges a payer, charges sociales et fiscales correspondantes non deductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net a la fin de l'exercice
	LI			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

(1) Cette case correspond au montant porte sur la ligne YK du tableau 2058 B depose au titre de l'exercice precedent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	125 164	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
				- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	15 181	Dividendes		ZE	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions		ZF	
			Report à nouveau		ZG	140 346
TOTAL I	ØF	140 346	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	140 346

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	16 320	21 220
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	881	1 655
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	5 668	8 182
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	22 869	31 058
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	75	442
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	295	297
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	370	739
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	6 252	13 446
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	3 699	5 565
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*	ØB	24 000	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):	YP	1	1
	- Effectif affecté à l'activité artisanale	RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au C G I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquez 1 si société mère 2 si société filiale	JH		N° SIREN de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

© CEGID Informatique

DGFiP N° 2059-A 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST

Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

I - Immobilisations *

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés * (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

I - Immobilisations *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme (9)	Long terme (10) : 19 %	Long terme (10) : 15 % ou 16 %	Long terme (10) : 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+	
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+	
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+	
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+	
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans		
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice		
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme		
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*		

	(A)	(B) (ventilation par tiers)	(C)
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 F du CGI

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dossier N° ABCDIN en 1 mois

CORFID

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST

Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement reintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à reintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Origine			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie					
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dossier N° ABCDIN en Euros

CORTEO

DGFiP N° 2059-C 2017

14 SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST

Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 16% ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16% ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16% ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SIIC cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dessiné avec AIGUDIN en Europe

COBEUD

Formulaire obligatoire (article 53A du code général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059-E 2017

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant [X] *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL I	OM	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs ...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE			EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	
Période de référence	GY		GZ	
Date de cessation			HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OI, portées en ligne OU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CEGID XRVES Informatique

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/2 (1)

N° de dépôt

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122016 — N° SIRET 44901947000045

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCD INVEST

ADRESSE (voie) 16 PLACE DE LA MADELEINE

CODE POSTAL 75008 — VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	161 000

A CONSERVER PAR LE DECLARANT — EXEMPLAIRE A COMPLETER

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code postal — Commune — Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M — Nom patronymique BRETHES — Prénom(s) DIDIER

Nom marital — % de détention 36.02 — Nb de parts ou actions 58 000

Naissance : Date 241058 — N° Département 64 — Commune BIARRITZ — Pays FRANCE

Adresse : N° 7 — Voie BIS PLACE DU COMMERCE

Code postal 75015 — Commune PARIS — Pays

Titre (2) M — Nom patronymique DUMORTIER — Prénom(s) JEAN PAUL

Nom marital — % de détention 24,84 — Nb de parts ou actions 40 000

Naissance : Date 201248 — N° Département 59 — Commune LILLE — Pays FRANCE

Adresse : N° 2 — Voie RUE CHARLES MARIE WIDOR

Code postal 75016 — Commune PARIS — Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux suivants en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

Cegid XRVL Impression graphique

Exemplaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

2/2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122016 N° SIRET 44901947000045

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCD INVEST

ADRESSE (voie) 16 PLACE DE LA MADELEINE

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	161 000

A CONSERVER PAR LE DECLARANT — EXEMPLAIRE A COMPLETER PAR L'ORDINATEUR

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique BEGHIN | Prénom(s) PATRICK | Nom marital | % de détention 18.94 | Nb de parts ou actions 30 500 | Naissance : Date 130148 | N° Département 99 | Commune FQUIH BEN SALA | Pays MAROC | Adresse : N° 11 | Voie VILLA GEORGES | Code postal 92700 | Commune COLOMBES | Pays

Titre (2) M | Nom patronymique KAHAN | Prénom(s) BRUNO | Nom marital | % de détention 18.94 | Nb de parts ou actions 30 500 | Naissance : Date 151050 | N° Département 92 | Commune BOULOGNE BILLA | Pays FRANCE | Adresse : N° 3 | Voie BIS SQUARE LAMARTINE | Code postal 75016 | Commune PARIS | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux suivants en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

© CEGID Tous droits réservés

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 44901947000045

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCD INVEST

ADRESSE (voie) 16 PLACE DE LA MADELEINE

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1

Forme juridique 6 Dénomination HOLDING WILSON 250

N° SIREN (si société établie en France) 482198355 % de détention 10.49

Adresse : N° 16 Voie PLACE DE LA MADELEINE

Code postal 75008 Commune PARIS 08 Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

© EDITIONS Lamy